

PHOTOVOLTAÏQUE | À Saint-André de l'Eure, les travaux du parc photovoltaïque ont débuté

Depuis 2020, la commune de Saint-André-de-l'Eure, en partenariat avec le SIEGE 27, l'Agglomération Évreux Portes de Normandie et la Société d'Économie Mixte SIPEnR, s'est engagée dans un projet ambitieux d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne piste bétonnée de l'aérodrome.

Dans ce projet la SEM TEE27 créée à l'initiative du SIEGE 27 détient 42% des parts sociales, SIPEnR 41%, la commune de Saint-André de l'Eure 15% et l'agglomération EPN 2%.

Depuis mi-septembre, les travaux sont lancés de part et d'autre de la route départementale. Les douze hectares de terrain seront recouverts de panneaux en 2025. La production d'électricité de la future ferme photovoltaïque représente la consommation de plus de 3000 foyers.

3000 mètres linéaires de haies vont être plantés autour des 22000 panneaux photovoltaïques. Le projet représente 13,2 MW de puissance.

Revenons sur les étapes clés du projet :

2020

- Lancement de la collaboration pour l'élaboration du projet entre SIPEnR, le SIEGE 27, Saint-André-de-l'Eure et l'agglomération EPN.

2021

- La société Transition Euroise Saint-André-de-l'Eure est créée.

2022

- Le 5 juillet, le permis de construire est déposé après la réalisation des études de faisabilité.

2023

- En mai, une enquête publique d'une durée d'un mois est lancée.
- Le permis de construire est obtenu en septembre 2023.

2024

- Début du chantier en septembre.
- La SEM Transition Euroise Énergies créée à l'initiative du SIEGE 27 le remplace dans le projet.
- Un point presse est organisé pour le début du chantier

Publié le 30 octobre 2024